

Commune : 14706
Tourville-en-Auge

Numéro d'ordre du document d'arpentage

Document vérifié et numéroté le
A
Par

Section : B1
Feuille(s) : 01
Qualité du plan : non régulier
Echelle d'origine : 1/2500
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 22/07/2002

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL

D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFiP)

CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage : Fév. 2021..... effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le par M géomètre à

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la chemise 6463.

A .Deauville..... , le 02/02/2021.....

ORDRE DES GÉOMÈTRES EXPERTS
Jonathan LE CHAPOIS

Le Galaxy 14800 DEAUVILLE
Tél. 02 31 88 08 33 Fax 02 31 87 33 91
N° d'inscription : 06062

(1) Rayez les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une enquête (plan renouvelé par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.

(2) Qualité de la personne agrée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien titulaire du cadastre, etc ...).

(3) Précisez les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualifié de l'autorité propriétaire).

La Commune
M. le Maire

X
Le Maire
Remy PLANACHE

184

49.34
200
98.52
Q

1
03a61ca
M. et Mme Frédéric TORRES

361 m²

Le Maire

X

im